TECHNIQUES COMPTABLES APPROFONDIES

Cette formation a pour objectif d'expliquer le traitement de points particuliers. La liste n'est pas exhaustive et peut être personnalisée

PROFIL STAGIAIRE(S)



Cette formation s'adresse à toute personne ayant quelques notions de comptabilité ou ayant suivi le module 1 initiation à la comptabilité.

PRE-REQUIS

Connaissance des bases de la comptabilité ou avoir suivi le module 1: "Introduction à la comptabilité".

PROGRAMME

1 MONNAIES ETRANGERES

- Principes généraux
- Ecart de conversion à la clôture
- Gains latents et pertes latentes
- Ecritures de règlement
- Cas particuliers : créances douteuses, intérêts sur emprunts.
- Divergences entre résultat comptable et résultat fiscal
- Exercices

2 CREDIT BAIL

- Principes généraux ; distinction contrat de crédit-bail et contrat de location
- Crédit-bail mobilier
 - o durant la période du contrat
 - o lors de la levée d'option
 - o régime fiscal ; particularité du véhicule de tourisme
- Crédit-bail immobilier
 - o durant la période du contrat
 - o lors de la levée d'option
 - o régime fiscal
- Exercices

3 DECOMPOSITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Principe/règle
- Décomposition à l'origine
- Décomposition ultérieure
- Régime fiscal
- Exemples



METHODE PEDAGOGIQUE



Les méthodes et outils sont appropriés aux formations et la pédagogie est adaptée au public accueilli.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée à l'issue de la formation.

Une évaluation des acquis à l'issue de la formation est effectuée à partir d'un quiz.